

ALE .....

## Fiche pour sous-projets (agriculture paysanne)

### 1) identification du village

Nom :	
Groupement	
Secteur/ETD	
territoire	
Nombre d'habitants	
Superficie approximative du terroir	
Commercialisation principale vers les marchés de	
Etat de la route	
Principaux produits commercialisés	

### 2) Objectif du projet

.....
-------

### 3) nombre de bénéficiaires et superficies programmées moyennes en agroforesterie (total)

Chefs de ménages	nombre	Superficies moyennes	Superficies totales
Hommes de plus de 35 ans			
Jeunes entre 18 et 35 ans			
femmes			
<b>TOTAUX</b>			

### 4) Localisation du projet (figurer les routes principales, rivières, directions et implantation des villages voisins immédiats)

--

## 5) résultats détaillés attendus , agroforesterie paysanne

activités	Saison A 2015	Saison B 2016	Saison sèche 2016	Saison A 2016	Saison B 2017	Saison sèche 2017	Saison A 2017	Saison B 2018	Saison sèche 2018
Plantations motorisées									
Plantations non motorisées									
Pare feux									
Superficies sous manioc									
Superficies sous autres cultures									
Superficies des mises en défens									
Superficies en RNA									

activités	Saison A 2018	Saison B 2019	Saison sèche 2019	Saison A 2019	Saison B 2020	Saison sèche 2020	Saison A 2021		
Plantations motorisées									
Plantations non motorisées									
Pare feux									
Superficies sous manioc amélioré									
Superficies sous cycle court amélioré									
Superficies mises en défens									
Superficies en RNA									

Superficies totales en plantations.....ha Superficies totales en mises en défens .....



## 6) mises en défens sans RNA

saïson	Systèmes de gestion	Densité des plantations	Superficies totales	Superficies par bénéficiaire	Activités principales	nature	Qtés	coût	Responsabilité de l'activité	Prise en charge des coûts
					pare feux					
					Premier sarclage du pare feu					
					Second sarclage du pare feu					
totaux										

## 7) Mise en défens sous RNA

saïson	Systèmes de gestion	Densité des plantations	Superficies totales	Superficies par bénéficiaire	Activités principales	nature	Qtés	coût	Responsabilité de l'activité	Prise en charge des coûts
Saison ..... .....					Semences forestières					
		Semences cycle court								
		Pépinières forestières								
		Pépinières fruitières								
		Labours								
		piquetage								
		trouaison								
		Transport plants								
		Mise en place								
		regarnissage								
		pare feux								
		Premier sarclage du pare feu								
		Second sarclage du pare feu								
		Premier Sarclage en ring des plantations								
		Second sarclage en ring des plantations								
	TOTAUX									



**9) Noms et signatures des garants :**

Village ou chefferie de terre	Groupement	ETD (Secteur)	territoire
Nom du chef de terre ou de clan	Nom du chef de groupement	Nom du président du CLD	Nom du chef de secteur/ETD
Signature x	Signature	Signature x	Signature
Nom du chef de localité x	Nom du rédacteur de la fiche pour l'ALE x	Pour le CARG (fonction) x	
Signature	Signature	signature	





## Grille de caractérisation socio -environnementale des sous-projets/PGAPF

Nom du porteur de projet (fermier, CLDC, paysans traditionnels, ONG).	
Nom et adresse du porteur de projet ou de son représentant légal	
Téléphone	
email	
Territoire (s) où aura lieu le projet	
Secteur (s) du projet	
Village(s) concernés par le projet	
Nom de l'animateur de l'ALE ayant validé la fiche	
tel	
Email	

Production agricole		
A	Les surfaces impliquées	Valeur
A1	La surface totale touchée par le projet	70 ha
A2	Le nombre d'hectares qui sera mis en défens (protégé/aménagé pour limiter la déforestation)	50 ha
A3	Le nombre d'hectares de culture dont les pratiques devront être modifiées (agroforesterie...)	20 ha
A4	Le nombre d'hectares de plantation (fruitières, agroforestières)	15 ha acacia 5 ha fruitier
A5	Les surfaces (approximativement) prises en compte dans le Plan de Gestion Simplifiée (PGS)	3000 ha
B	Population	Valeur
B1	Population totale dans la zone du projet (sous PGS)	300
B2	Densité de population dans la zone touchée par le projet (PGS)	$300/(3000/100) = 10 \text{ hab/km}^2$
B3	Nombre de ménages bénéficiaires du projet (PGS)	50
B4	Nombre d'employés total qui vivront sur place	0

B5	Le pourcentage dans la zone de populations issu des peuples autochtones pygmées (sur la population totale)	0
B6	Nombre d'employés qui proviendront de la zone de projet	0
B7	Combien d'habitations devront être déplacées dans le cadre des activités du projet	0
B8	La surface approximative des champs agricoles ou jachère qui seront impactées par le projet	70 ha
<b>Infrastructures de base</b>		
<b>C</b>	<b>Aménagement de pistes</b>	<b>Valeur</b>
C1	Nombre de mètres de piste à réaliser	0
C3	Longueur des ponts à réhabiliter	0
C31	Pont 1	0
C32	Pont 2	0
C33	Pont x	0
C4	<b>Superficie des bâtiments construits</b>	
<b>Équipement</b>		
<b>D</b>	<b>Équipement /produit</b>	<b>Valeur</b>
D1	La puissance des Groupes électrogènes qui seront installés	0
D2	Nombre d'Équipements de transformation agro-alimentaire	0
	Nature des équipements de transformation agro-alimentaire (moulins, serres de séchage...)	Sans objet
D3	Quantité de Litre/ kilo des pesticides utilisés par saison culturale	0
D4	Quantité de Kilo d'engrais utilisé par saison culturale	0
D5	La surface des panneaux solaires installés	0
D6	Nombre de foyer de carbonisation qui seront installés	1 par ha 4 ans après la fin du projet
D7	Nombre de fours améliorés qui seront construits	0
<b>Protection de la biodiversité et de l'Environnement</b>		
		<b>Valeur</b>
E1	Surface des zones où seront restreintes les activités agricoles et d'élevage, etc.	70 ha
E2	Nombre de ménages concernés par ces restrictions d'activité	Chasseurs, un fléau à combattre

E3	Nombre de personnes vulnérables concernées par les restrictions d'activité imposées par les plantations ou les mises en défens	Ici les enfants ne mettent pas le feu pour la chasse, mais récoltent les champignons, non empêché par le projet
E4	Nombre de Sites sacrés intégrés dans des zones de plantation ou de mise en défens (nombre)	1
	Nombre de sources intégrées dans la zone de plantation ou de mise en défens	1
E5	Nombre de Bassins versants des sources intégrés dans des zones de plantation ou de mise en défens (nombre)	1
E6	Surface qui sera irriguée	0
E7	Nombre de sources situées en aval des plantations ou des cultures irriguées	0
E8	superficies propices à la reproduction des espèces animales rares	Les 70 ha
E9	Superficies du PGS intégrées dans un espace protégé	0
E10	Surface de zone ou sera interdite toute activité d'abattage d'arbre	50 ha
E11	Surface interdite à la chasse, même temporairement (en ha)	Ça n'est pas la chasse que l'on interdit mais le feu
E12	Introduction d'espèce végétale ou animale non existante au pays	0
E13	Superficies interdites à la cueillette de produits de la forêt ou de la savane	0
E14	Nom des produits interdits à la cueillette (indiquer en clair)	0
E15	Superficie en pentes labourées par le projet	0

Activités à risque d'impact négatif :

- a. ....
- b. ....
- c. ....
- d. ....

## Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)

Remarque : chaque page du PGES doit être paraphée par les signataires de la première et de la dernière page

1.	Localisation du projet ou du sous projet		
2.	Territoire (s)		
3.	Secteur (s)		
4.	Groupement (s)		
5.	Village (s)		
6.	Description sommaire des activités du projet	<b>20 ha d'agroforesterie et 50 ha de mise en défens</b>	
7.	Personne ayant rempli ce formulaire (statut : représentant des bénéficiaires, animateur ALE, porteur de projet, représentant du porteur de projet)		
8.	Nom :	Signature :	Tél : / / / / / / / / / / / / / / / /
	Statut :		Email : .....
9.	<b>Nom et coordonnées de l'autorité de l'état dûment mandatée</b>		
10.	Nom :	Signature :	Tél : / / / / / / / / / / / / / / / /
	Fonction :		Email : .....
11.	<b>Nom des chefs de localité dûment mandatés</b>		
12.	Nom (1)	Signature :	Tél : / / / / / / / / / / / / / / / /
	Nom (2)		Tél : / / / / / / / / / / / / / / / /
	Nom (3)		Tél : / / / / / / / / / / / / / / / /
13.	<b>Nom, fonction et coordonnées des chefs de terre concernés (1)</b>		
14.	Nom :	Signature :	Tél : / / / / / / / / / / / / / / / /
	Fonction :		Email : .....
15.	<b>Nom, fonction et coordonnées des chefs de terre concernés (2)</b>		
16.	Nom :	Signature :	Tél : / / / / / / / / / / / / / / / /
	Fonction :		Email : .....
17.	<b>Nom, fonction et coordonnées du secrétaire du CARG dûment mandaté (mandat en annexe)</b>		
18.	Nom :	Signature :	Tél : / / / / / / / / / / / / / / / /
	Fonction :		Email : .....
19.	<b>Nom, fonction et coordonnées du secrétaire du CARG dûment mandaté</b>		
20.	Nom :	Signature :	Tél : / / / / / / / / / / / / / / / /
	Fonction :		Email : .....
21.	<b>Nom, fonction et coordonnées du président du CLD ou des communautés dûment mandaté (mandat en annexe)</b>		
22.	Nom :	Signature :	Tél : / / / / / / / / / / / / / / / /
	Fonction :		Email : .....

Plan de Gestion Socio Environnemental du projet de l'ALE ...../UC-PIF/Composante 3. Lieu couvert par le PGES .....  
 villages de .....  
 Fermier /nbre de bénéficiaires paysans .....20 ménages du village untel .....

ACTIVITE 1 à risque : **groupes vulnérables impactés par la conversion d'usage des terres sur 70 ha.**  
 Cette activité est elle conforme aux dispositions du Plan Simple de Gestion des Ressources Naturelles ? **l'activité (conversion) est conforme**  
 Si non pourquoi ? .....

périodes	RISQUES	MESURES D'ATTENUATION : si pas de mesures ou renvoi au guide de bonnes pratiques, l'indiquer.	RESPONSABILITE de mise en œuvre de l'atténuation	COÛT de l'atténuation en \$
Phase de préparation	Les femmes du village qui font les arachides sont obligées d'augmenter leur temps de marche d'une heure, durant les 4 années de la fin du cycle de l'acacia et définitivement dans le cas de la plantation fruitière.	Les villageois, dans le plan simple de gestion ont affecté d'autres terres appropriées aux cultures des groupes vulnérables dans la périphérie du village, à l'intérieur des 5 km de rayon (une heure de marche).	CLDC Mais aussi les bénéficiaires agroforestiers	0
Phase de mise en œuvre de l'activité		Les groupes vulnérables trouveront des emplois agricoles dans les plantations dès la phase de préparation puis dans les terres mises en défens lorsqu'elles seront remises en culture ou que les fruitiers entreront en production. également dans les travaux d'entretien des pare feux.		
Après la phase de mise en œuvre (dire quand)		Les vulnérables sont en général les plus concernés par les travaux agricoles journaliers.		

signatures :

Plan de Gestion Socio Environnemental du projet de l'ALE ...../UC-PIF/Composante 3. Lieu couvert par le PGES .....  
villages de .....  
Fermier : .....

ACTIVITE 2 à risque : : **interdiction des feux de brousse dans la mise en défens (50 ha**

Cette activité est elle conforme aux dispositions du Plan Simple de Gestion des Ressources Naturelles ? **OUI**

Si non pourquoi ? .....

périodes	RISQUES	MESURES D'ATTENUATION : si pas de mesures ou renvoi au guide de bonnes pratiques, l'indiquer.	RESPONSABILITE de mise en œuvre de l'atténuation	COUT de l'atténuation en \$
Phase de préparation	L'interdiction commence dans la mise en défens dès le début et se termine au moins huit ans. dans les cas d'une forêt permanente elle perd son objet.	Les feux de brousse sont un fléau qui ralentit le recru forestier, disperse la présence de la faune sauvage et raréfie la biodiversité végétale. D'autres types de champignon apparaîtront ainsi que des chenilles dans les zones mises en défens et l'agroforesterie, ainsi que le gibier. Le projet n'interdit ni la chasse ni la cueillette mais les feux de brousse.	Les CLDC qui ne doivent pas interdire la chasse et la cueillette mais seulement les feux de brousse dans la mise en défens	0
Phase de mise en œuvre de l'activité	L'interdiction commence dans la mise en défens dès le début et se termine au moins huit ans. dans les cas d'une forêt permanente elle perd son objet.			
Après la phase de mise en œuvre (dire quand)	L'interdiction commence dans la mise en défens dès le début et se termine au moins huit ans. dans les cas d'une forêt			

	permanente elle perd son objet.			
--	---------------------------------	--	--	--

signatures :

Plan de Gestion Socio Environnemental du projet de l'ALE ...../UC-PIF/Composante 3. Lieu couvert par le PGES .....

villages de .....

Fermier : .....

ACTIVITE 3 : .....sources et bassins versants.....

Cette activité est elle conforme aux dispositions du Plan Simple de Gestion des Ressources Naturelles ? .....

Si non pourquoi ? .....

périodes	RISQUES	MESURES D'ATTENUATION : si pas de mesures ou renvoi au guide de bonnes pratiques, l'indiquer.	RESPONSABILITE de mise en œuvre de l'atténuation	COUT de l'atténuation en \$
Phase de préparation	Les plantations risquent de polluer les sources	Le code forestier interdit d'exploiter les têtes de source. Le projet va recreeer un couvert forestier qui protégera le bassin versant et les sources.  Le projet interdira l'usage des pesticides et des engrais dans les bassins versants.	Le cldc et les bénéficiaires paysans	0
Phase de mise en œuvre de l'activité				

Après la phase de mise en œuvre (dire quand)		<b>Le projet interdira l'usage des pesticides et des engrais dans les bassins versants</b>		
--	--	--	--	--

signatures :



Plan de Gestion Socio Environnemental du projet de l'ALE ...../UC-PIF/Composante 3. Lieu couvert par le PGES .....  
 villages de .....  
 Fermier : .....

ACTIVITE 4 : .....  
 Cette activité est elle conforme aux dispositions du Plan Simple de Gestion des Ressources Naturelles ? .....  
 Si non pourquoi ? .....

périodes	RISQUES	MESURES D'ATTENUATION : si pas de mesures ou renvoi au guide de bonnes pratiques, l'indiquer.	RESPONSABILITE de mise en œuvre de l'atténuation	COUT de l'atténuation en \$
Phase de préparation				
Phase de mise en œuvre de l'activité				
Après la phase de mise en œuvre (dire quand)				

signatures :